

# La première église de Rimouski (ca 1712-1784)

*Sylvain Gosselin*

L'histoire de la seigneurie de Rimouski, tout comme l'histoire de Rimouski, reste encore à faire. Pourtant, nombreux sont les sujets de recherche qui n'ont pas encore été étudiés ou qui mériteraient de l'être sous un angle nouveau. En effet, les approches démographique, économique et sociale pourraient sûrement donner un nouvel éclairage à plusieurs épisodes encore mal connus. Depuis quelques années cependant, un certain intérêt pour cette époque semble se manifester, si l'on en juge d'après les sujets d'articles publiés dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*

et *L'Estuaire*. Chacun de ces articles, à sa manière, lève un peu plus le voile sur cette période encore méconnue de notre histoire locale.

Parmi ces études, certaines ont suggéré de nouvelles interprétations de l'histoire de Rimouski au temps des seigneurs Lepage. Il s'en trouve même qui ont remis en question le point de vue de nos premiers historiens<sup>1</sup>. La première église de Rimouski<sup>2</sup> n'a pas échappé à ce mouvement de révision historique. Louable en soit, cet exercice nous amène cependant à nous interroger sur le bien-fondé de certaines hypothèses. C'est pourquoi, il semble

maintenant nécessaire de faire le point sur ce que nous savons du premier lieu de culte catholique de Rimouski.

Dans un premier temps, on verra à situer géographiquement la terre de la fabrique, afin de déterminer dans un second temps le site probable de la première église. Après quoi, on tâchera de fixer la date de construction de cet édifice avant d'en faire la description sommaire et d'en établir la nature. On poursuivra ensuite en essayant de déterminer le nom de ses bâtisseurs. Un épilogue terminera cette étude dans lequel on s'efforcera de faire la lumière sur les



«Rimouski, Qué.» (au bas de la photo, on aperçoit l'embouchure du ruisseau Réhel), 2 juillet 1935, photo de la Canadian Airways Limited, AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, A-22-3.

dernières années de cette église.

**Localisation de la terre  
de la fabrique  
Au moment de la donation  
du 30 mars 1742**

Les Archives de l'archidiocèse de Rimouski possèdent un document précieux qui peut nous aider à localiser la terre de la fabrique de Saint-Germain de Rimouski au moment de son établissement. Il s'agit en fait d'un acte de donation, daté du 30 mars 1742, qui se trouve inclus dans un petit registre appelé *Registre des Donations et obits*<sup>3</sup>. Signé par le marguillier Jean Pineau et le missionnaire Albert Millard, le texte de ce document est d'une seule main d'écriture, y compris les signatures, ce qui nous amène à penser qu'il s'agit d'une copie dont l'original pourrait bien avoir été versé aux archives de l'évêché de Québec<sup>4</sup>, comme il est stipulé dans le corps même de l'acte. Dans cette donation – car il s'agit bien ici d'une donation –, le missionnaire Albert Millard déclare recevoir du seigneur Lepage de St-Barnabé un ensemble d'objets du culte pour célébrer la messe, ainsi qu'«une terre de quatre arpents [de front] avec quarante deux [arpents] de profondeur, située au saurois de [... la] terre du sieur Lepage de la Faussais et au nordet du domaine, sur la quelle susdite terre, l'église et le presbytère sont bâtis»<sup>5</sup>. En contrepartie, l'église s'engageait à «faire dire à perpétuité deux messes basses<sup>6</sup> par an pour le repos des âmes des derniers seigneurs et dames deffunts [sic] de la paroisse»<sup>7</sup>. Curieusement, le chiffre «quatre» (dans quatre arpents) semble avoir été rajouté par une main étrangère. Simple correction ou falsification délibérée, on ne saurait le dire avec certitude. Mais nous savons par deux rapports d'arpentage<sup>8</sup>, réalisés en 1744, soit deux ans plus tard, que la terre de la fabrique n'avait alors que trois arpents de front, ce qui ne correspond en rien au chiffre inscrit dans l'acte de donation de 1742. C'est sans doute pourquoi Joseph Drapeau, devenu seigneur de

Rimouski en 1790, sentit le besoin de clarifier le titre de propriété de la fabrique de Rimouski. Par un acte officiel, ratifié le 28 août 1792<sup>9</sup>, il reconnaitra à la fabrique la propriété des trois arpents déjà concédés et, bon joueur, lui en cédera un quatrième à l'ouest. Charles Guay, dans sa *Chronique de Rimouski*, rapporte que le responsable de cette démarche fut le marguillier «Charles Lepage [qui] fit lui-même le voyage à pied de Rimouski à Québec pour obtenir cette rectification»<sup>10</sup>.

**Au moment de l'arpentage  
du 20 février 1744**

Nous savons par l'acte de donation que l'église et le presbytère sont construits en 1742. Ce document nous indique également le nom des propriétaires des concessions voisines de la terre de la fabrique: à l'est Nicolas Lepage et à l'ouest, le frère de ce dernier, Pierre Lepage de St-Barnabé, 2<sup>e</sup> seigneur de Rimouski. Ces informations sont certes importantes, mais ne nous renseignent pas sur la localisation exacte de la terre de la fabrique, puisque nous ne connaissons ni l'étendue, ni la situation des terres avoisinantes. Pour avoir ces informations, il faut se reporter à un autre document presque contemporain de l'acte de donation de 1742. Le procès-verbal d'arpentage de la seigneurie de Rimouski<sup>11</sup>, daté du 20 février 1744, nous fournit des renseignements essentiels sur la géographie du Rimouski d'alors et sur la situation de la terre de la fabrique. Il est certain que ce procès-verbal pose des difficultés d'interprétation<sup>12</sup> puisque, dans son énumération des terres concédées, l'arpenteur n'indique pas le point de départ de son arpentage. Mais sachant que les arpenteurs d'alors établissaient leur bornage sur des limites naturelles (cours d'eau, escarpement, rocher, etc.) et sachant également que la première concession relevée dans son rapport est celle de Pierre St-Laurent, il nous est possible de faire certaines déductions.

Jusqu'en 1949, la ville de Rimouski (érigée en 1869) avait pour limite naturelle à l'est le ruisseau Réhel<sup>13</sup>, qui fut canalisé vers 1961<sup>14</sup>. Dans son *Énoncé des titres des terres et terrains en la ville de Rimouski*<sup>15</sup> réalisé en 1933, le notaire Louis de Gonzague Belzile nous renseigne sur l'histoire de la première terre située à l'est de la ville de Rimouski (donc immédiatement à l'ouest du ruisseau Réhel). Il déclare, en effet, qu'en l'absence d'un titre clair: «La tradition veut que cette terre ait été la première occupée en la seigneurie St. Barnabé, [et] que Pierre St. Laurent fût [sic] le premier possesseur. Son fils Joseph lui succéda, puis Toussaint St. Laurent fils de Joseph la divisa»<sup>16</sup>. À partir de là, il est donc facile de conclure que le point de départ de l'arpentage de Charles Lefrançois n'était pas autre chose que le ruisseau Réhel.

Charles Lefrançois commence son rapport en arpentant d'abord les concessions sises à l'ouest du ruisseau Réhel, puis il reprend son arpentage au point de départ et délimite les concessions situées à l'est. À l'embouchure du ruisseau Réhel, partant vers l'ouest, il mesure et borne les concessions qu'il rencontre: sept arpents de terre appartenant à Pierre St-Laurent, huit arpents et trois perches à Paul Lepage, huit arpents à Nicolas Lepage et trois arpents pour la terre de l'Église qui jouxte le domaine seigneurial. En utilisant l'*Énoncé des titres des terres et terrains en la ville de Rimouski*<sup>17</sup> du notaire Belzile, on peut se donner des repères plus actuels pour délimiter les terres des quatre concessionnaires. Qu'il suffise de dire que la terre de Pierre St-Laurent s'étalait depuis le ruisseau Réhel jusqu'aux environs des rues Blais et Langevin; Paul Lepage, pour sa part, occupait la terre qui s'étendait jusqu'à l'axe des rues Belzile-Légaré, et, partant de là, la terre de Nicolas Lepage se prolongeait jusqu'à l'avenue de la Cathédrale. On peut donc en conclure que du côté est la limite de la terre de la fabrique est encore celle qu'on lui connaît aujourd'hui.

### Site de la première église D'après le plan de la seigneurie de Rimouski (30 janvier 1778)

Si nous savons où se trouve la terre concédée à la fabrique de Rimouski, il est plus difficile de situer l'endroit précis où est érigée l'église. En se basant sur la donation de 1742 et le procès-verbal d'arpentage de la seigneurie de Rimouski de 1744, on devine que cet édifice était construit quelque part entre l'avenue de la Cathédrale et la limite de la terre de la fabrique située trois arpents plus à l'ouest. Sur un plan signé par l'arpenteur Ignace Plamondon, le 30 janvier 1778<sup>18</sup>, on retrouve assez grossièrement tracé le territoire de la seigneurie de Rimouski. Parmi les quelques bâtiments importants qui y sont représentés, on y retrouve l'église et ce qui semble bien être le presbytère. Identifiés par le mot «*chapel*» [sic], ces édifices se trouvent à mi-chemin entre l'embouchure de la rivière Rimouski et l'emplacement approximatif du ruisseau Réhel. Reconnaissable à la croix qui la surmonte, l'église est construite en direction est-ouest. Le presbytère, qui est situé à l'est de l'église, est reconnaissable à une petite croix (+) qui figure en son centre. Ces indications, assez approximatives avouons-le, sont les seules dont nous disposons pour situer l'église et le presbytère. Pour le reste, il faut s'en remettre à la tradition orale.

### D'après la *Chronique de Rimouski* (1873)

D'ailleurs, il semble bien que Charles Guay, notre principal informateur en ce qui a trait à la première église de Rimouski, ait eu recours aux témoignages de ses contemporains pour se documenter sur le sujet. Parmi les informateurs, qu'il tient à remercier dans l'introduction de son livre, on retrouve le nom de Cyprien Tanguay<sup>19</sup> qui, dit-il, «*avait eu l'intention de publier un travail sur la paroisse de Rimouski; mais ayant été appelé à la composition de son Dictionnaire Généalogique [...] il ne put mettre la dernière main à son oeu-*

*vre. Ayant été curé neuf ans de cette paroisse, il recueillit des notes intéressantes qui nous ont été d'un grand secours*»<sup>20</sup>.

Si les *Notes* sur Rimouski de Cyprien Tanguay semblent aujourd'hui perdues<sup>21</sup>, il nous est possible en revanche de savoir de qui Tanguay tenait ses informations privilégiées sur l'histoire de Rimouski. Dans son rapport annuel sur l'état de la paroisse de Rimouski, réalisé le 20 octobre 1853 alors qu'il est curé de cette paroisse, Cyprien Tanguay déclare: «*J'ai pu recueillir tous les faits qui peuvent intéresser cette paroisse depuis la fondation, en 1696. Les Registres, documents, titres et autres papiers qui se trouvent dans nos archives m'ont été d'un grand secours, car le tout appuyait les récits d'un vieux et respectable Lepage à qui j'ai rendu les derniers devoirs quand il comptait 93 ans*»<sup>22</sup>. Le «*vieux et respectable Lepage*» dont il est ici question est facile à identifier, il s'agit de Charles Lepage décédé le 4 mars 1846 à l'âge vénérable de 93 ans et six mois. C'est alors qu'il est vicaire à Rimouski (1843-1846), que Tanguay lui avait «*rendu les derniers devoirs*».

Mais qui était au juste ce Charles Lepage? Issu du mariage de Pierre Lepage (lui-même fils du 2<sup>e</sup> seigneur de Rimouski, son homonyme) et de Véronique Rioux, Charles Lepage est baptisé à Rimouski le 16 novembre 1753. Il épouse Marie-Anne Dion le 9 juillet 1781 à Cap-Saint-Ignace. De par ses origines familiales, sa fonction de marguillier et son âge avancé au moment de son décès, Charles Lepage était un témoin des plus précieux<sup>23</sup> pour celui qui voulait connaître les débuts de Rimouski. Aussi, il est certain qu'il n'a pu manquer de fournir à Cyprien Tanguay des informations de première main sur la situation et l'allure des premiers édifices religieux de Rimouski. Car, Charles Lepage avait eu la chance de voir de ses yeux ces bâtiments, qui ne furent démolis qu'une trentaine d'années après sa naissance. On peut

donc croire que les *Notes* sur Rimouski rédigées par Cyprien Tanguay furent effectivement «*d'un grand secours*» à Charles Guay pour la rédaction de sa *Chronique* et, en particulier, des passages qu'il consacre aux premiers édifices religieux de Rimouski.

Dans sa localisation de la première église, Guay nous apprend qu'elle «*était située à 10 pieds au sud-ouest de l'Évêché actuel*»<sup>24</sup>. Que faut-il entendre par là? D'abord que l'évêché dont il est question est le premier évêché de Rimouski, qui fut construit entre 1870-1873. Cet évêché était en fait une annexe<sup>25</sup> érigée à l'ouest du presbytère déjà existant. Pour Médard Belzile (1861-1953), qui a bien connu l'ancien évêché, il est facile d'identifier la situation précise de la première église à partir des repères fournis par Charles Guay. Ainsi, selon lui, la chapelle «*était située un peu à l'est de la ruelle qui va [...] de la côte au chemin royal*»<sup>26</sup>. Encore aujourd'hui, on peut apercevoir le tracé de cette ruelle qui relie la rue Sainte-Marie et la rue Saint-Germain entre le Musée régional et le Centre civique de Rimouski.

Dans sa localisation de la première chapelle, Guay ajoute qu'elle était «*construite dans la direction de la Cathédrale*»<sup>27</sup>. Pour Médard Belzile, il faut comprendre par là qu'elle était construite dans la *même* direction que la Cathédrale<sup>28</sup>, soit nord-sud. L'interprétation qu'il fait de ce passage est pourtant discutable, puisqu'en disant «*construite dans la direction de la Cathédrale*», l'auteur de la *Chronique de Rimouski* peut tout aussi bien vouloir dire que la chapelle était orientée vers l'est, là où se trouve située la cathédrale.

Guay nous renseigne également sur le presbytère et le cimetière avoisinants. Situé au sud-ouest de la chapelle, le cimetière est d'une étendue d'un quart d'arpent environ<sup>29</sup>. Le presbytère, qui abrite le missionnaire durant ses visites, n'est en fait qu'une petite maison qu'on a «*construite sur la place même qu'occupe le presbytère actuel*»<sup>30</sup>. À l'instar de

l'évêché, on doit comprendre que ce presbytère n'est pas celui que l'on connaît aujourd'hui, mais bien celui dont il a été déjà question et qui fut érigé en 1829<sup>31</sup>. Cette indication fournie par la *Chronique* permet à Médard Belzile de situer l'emplacement du premier presbytère «aux environs du monument du Sacré-Cœur»<sup>32</sup>, qui fut déménagé sur le site actuel vers 1940<sup>33</sup>.

#### Date de construction

L'acte de donation de 1742, comme on l'a vu, indique que la terre cédée à l'église de Rimouski portait déjà un presbytère et une église. Un contrat de mariage, rédigé le 17 janvier 1730, nous indique qu'il a été signé en la maison presbytérale<sup>34</sup>, c'est donc dire qu'un presbytère existait déjà à cette date. En ce qui concerne la construction de l'église, il faut remonter plus loin. Ainsi, on trouve dans le registre des *Documents les plus importants de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Germain copiés ou recueillis en 1875*, la réponse «officielle» à cette question: «La première chapelle bâtie à Rimouski en 1712 n'avait que vingt pieds de largeur sur quarante pieds de longueur; elle était située à dix pieds au Sud-Ouest de l'Évêché actuel et construite dans la direction de la Cathédrale»<sup>35</sup>. Écrit en 1875, deux ans

après la *Chronique de Rimouski*, ce texte reprend à peu près mot pour mot les paroles de Charles Guay; on peut donc en conclure qu'il s'en est directement inspiré. Mais d'où vient donc cette date de 1712 qui ne semble s'appuyer sur rien de précis? Encore une fois, on peut supposer que Charles Guay s'est basé sur les *Notes*<sup>36</sup> sur Rimouski de Cyprien Tanguay. Dans son rapport annuel sur l'état de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski en 1853, Tanguay n'affirme-t-il pas que la première église «fut bâtie en 1712»<sup>37</sup>? Mais lui-même, d'où détenait-il cette information? De Charles Lepage? C'est possible, mais il semble plus probable que cette date nous vient d'un document d'époque.

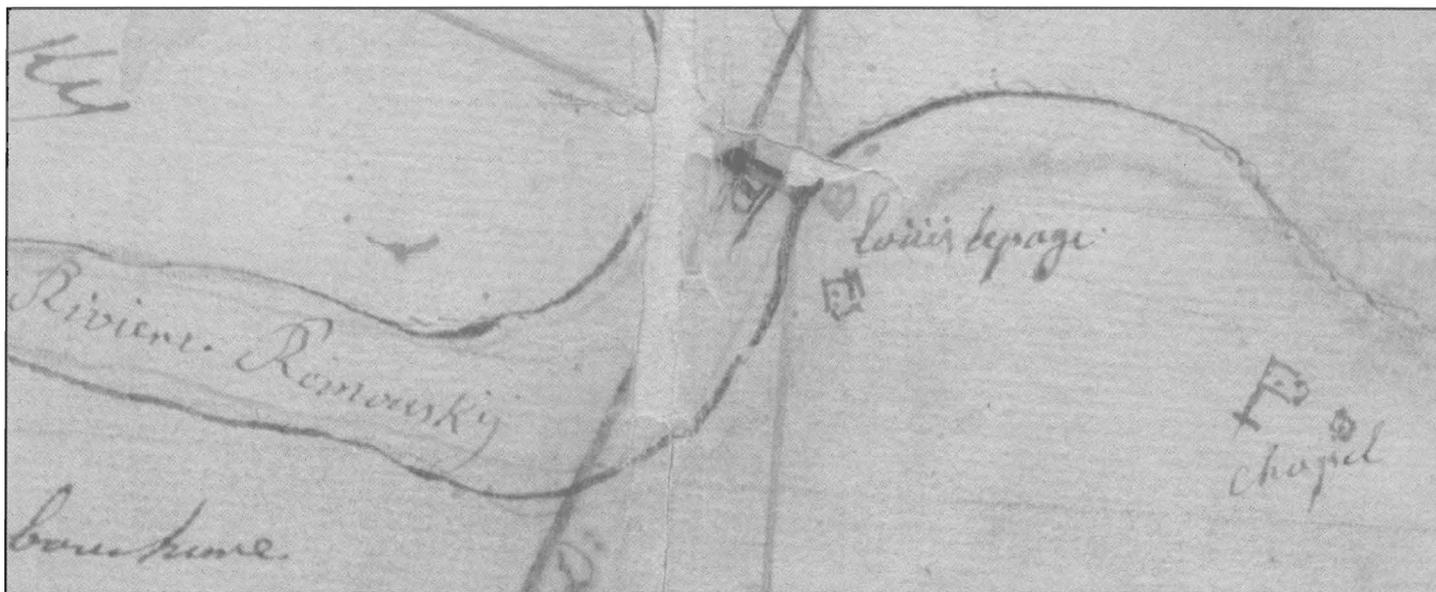
#### Selon le premier acte de sépulture

Dans le livre qu'il publie à l'occasion du centenaire de Rimouski, Alphonse Fortin nous révèle ce qui a probablement été la source d'information de Cyprien Tanguay pour fixer la date de fondation de la première église de Rimouski. Il s'agit en fait des registres paroissiaux de Saint-Germain, et, plus particulièrement, du premier acte de sépulture de la paroisse qui relate que le 13 janvier 1712 le corps de Jean Augée dit le Basque a été inhumé dans le cimetière «joint [à] la chapelle du dit

lieu»<sup>38</sup>. Comme cet acte est rédigé le 13 janvier 1712 et qu'il signale l'existence d'une chapelle, on peut en conclure, comme Alphonse Fortin, que cette dernière «avait été construite avant 1712»<sup>39</sup>. D'autant plus, qu'il est peu probable qu'elle fût bâtie dans les deux premières semaines de l'année et, de surcroît, en plein hiver. On peut donc croire que la première église de Rimouski a été érigée en 1711 ou avant. Des recherches poussées n'ont pas permis de trouver jusqu'à ce jour un document qui pourrait préciser davantage la date de construction de cet édifice. Outre leur fiabilité relative, les recensements<sup>40</sup> de l'époque ne permettent pas de déterminer à quelle agglomération appartient l'église qui est comptabilisée<sup>41</sup>.

#### Selon une hypothèse récente

Dans un article publié dans la *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, Béatrice Chassé a mis en doute l'opinion selon laquelle il y avait une chapelle à Rimouski dans les premiers temps de la colonie; affirmant que si un tel bâtiment eût existé, le seigneur Pierre Lepage «en aurait certainement fait mention»<sup>42</sup> dans l'aveu et dénombrement des seigneuries de Rimouski et de Rivière-Métis, le 25 août 1724. Que doit-on penser de ce point de vue?



Ignace Plamondon, Plan de la seigneurie de Rimouski (détail), 30 janvier 1778, ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/6-18.

Plusieurs documents antérieurs à l'année 1724 signalent la présence d'une chapelle à Rimouski. Pour la plupart, il s'agit d'actes de sépultures: Germain Lepage (26 février 1723), René Lepage (4 août 1718) et Jean Augée dit le Basque (13 jan-vier 1712). Mais on trouve également une référence dans le testament de Germain Lepage en date du 10 septembre 1713. Chacun de ces documents vient confirmer la présence d'une église à Rimouski durant le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut bien sûr envisager que cette première église n'existait plus en 1724, mais ni la tradition orale, ni aucun document ne l'affirme de façon explicite. D'ailleurs, ce n'est pas parce que l'aveu et dénombrement du 25 août 1724<sup>43</sup> ne mentionne pas d'église à Rimouski qu'il faut en conclure qu'il n'y en a pas. Cette lacune peut s'expliquer par différentes raisons, en passant de la simple négligence à l'omission délibérée.

## L'église et ses environs

### Description

Mis à part le plan de 1778, cité précédemment, il ne semble pas exister, à proprement parler, de document d'archives qui pourrait nous décrire la première église de Rimouski. Encore une fois donc, il faut nous reporter à la tradition orale, qui nous est transmise par Charles Guay et qui nous vient tout probablement du témoignage de Charles Lepage. Parlant de la première église, l'auteur de la *Chronique de Rimouski* déclare que la «*grandeur, la richesse et l'élégance n'y présidaient pas*»<sup>44</sup>, qu'elle n'était qu'«*une chétive maison de bois, pauvre comme l'étable de Bethléem*»<sup>45</sup>, qu'elle n'était finalement qu'une «*modeste chapelle, de 20 pieds sur 40 environ*»<sup>46</sup>. Pour la situer dans son environnement, il nous signale la présence du cimetière avoisinant «*n'ayant pour clôture que des perches ordinaires de cèdre*»<sup>47</sup> et qui ne se «*distingue des autres terrains que par une petite croix de bois noir*»<sup>48</sup>. Il signale également la présence de la maison du mission-

naire, qui n'est qu'une «*petite maison de vingt pieds carrés*»<sup>49</sup>.

### Nature de l'édifice

Considérant peu probable l'existence d'une chapelle avant 1724, Béatrice Chassé<sup>50</sup> a tenté d'expliquer pourquoi certains documents d'époque faisaient référence à la présence d'une église à Rimouski avant cette date. Pour l'expliquer, elle affirme qu'il «*se pourrait qu'une salle du manoir [le premier, celui de René Lepage<sup>51</sup>] ait été utilisée pour le service divin lors du passage du missionnaire et comme lieu de rassemblement pour les prières du dimanche, le reste du temps*»<sup>52</sup>. Érigé «*sur le terrain de l'actuel Musée régional de Rimouski*»<sup>53</sup>, ce manoir aurait été construit en deux temps: en premier lieu, le manoir de pièces sur pièces et, en second lieu, l'allonge de colombage construite vers 1712<sup>54</sup>. Dans les premiers temps, cette «*allonge appelée chapelle et même église par les témoins du temps aurait été affectée aux besoins du culte, mais seulement occasionnellement*»<sup>55</sup>. Et ce n'est qu'en 1735, lorsque Pierre Lepage de St-Barnabé regagna sa demeure située près de la rivière<sup>56</sup>, que ce manoir aurait été recyclé «*pour servir uniquement comme église*»<sup>57</sup>.

S'il est vrai que, dans les premiers temps de la colonie rimouskoise, une salle du manoir seigneurial a pu être mise à la disposition des missionnaires pour leur permettre de célébrer le service divin, il paraît impossible que l'on ait pu considérer l'allonge du manoir et même le manoir dans son entier comme étant la chapelle du lieu peu importe l'époque à laquelle on se place, et ce, pour trois raisons.

D'abord le lieu. Le domaine seigneurial – du moins selon l'aveu et dénombrement de 1724 – couvrait 15 arpents et se situait immédiatement après la terre de Pierre St-Laurent, qui elle-même s'étendait sur trois arpents, à la suite du ruisseau Réhel. Or, en additionnant les 15 arpents du domaine aux trois arpents de la terre de Pierre St-Laurent, on arrive à

situer la limite ouest du domaine à un arpent à l'est de l'avenue de la Cathédrale. En conséquence, le premier manoir, qui était construit sur le domaine, ne pouvait pas se trouver sur le site actuel du Musée! Toutefois, en considérant que le seigneur construisait habituellement la chapelle à proximité de sa résidence, on peut penser que le manoir seigneurial n'était pas bien loin de là<sup>58</sup>. Dans un article de la série intitulée les «*Premiers pas de Rimouski*», Joseph Beaulieu situe la maison et les bâtiments de Nicolas Lepage «*à peu près là où est la maison du Dr Victor Lepage, ancien maire de Rimouski*»<sup>59</sup>. (Cette maison, qui s'élevait à l'angle des rues Saint-Édouard et Saint-Germain Est, a laissé place à un stationnement aujourd'hui). Étant donné que la concession<sup>60</sup> de Nicolas Lepage était la plus proche de l'église et qu'elle fut directement détachée du domaine seigneurial par son frère le seigneur Pierre Lepage de St-Barnabé, on peut supposer que la maison de Nicolas Lepage n'était pas autre chose que l'ancien manoir de René Lepage. L'édifice lui aurait été cédé par son frère le seigneur de Rimouski, vers 1735, au moment où ce dernier regagnait sa résidence près de la rivière Rimouski.

La seconde raison qui nous oblige à écarter le manoir seigneurial comme emplacement de la première chapelle vient de la nature profane de l'édifice. Accepter que le manoir seigneurial pût être une chapelle, c'est accepter qu'on ait pu y inhumer des corps. Or, entre 1718 et 1768, les registres paroissiaux mentionnent qu'au moins sept corps ont été inhumés à l'intérieur de la chapelle. On imagine difficilement que ces corps aient pu être inhumés dans un édifice à vocation résidentielle, même une annexe.

Tableau<sup>a</sup> des sépultures faites dans la première église de Rimouski

Nom du défunt	Statut social	Emplacement de la tombe dans l'église	Date d'inhumation
René Lepage	1 <sup>er</sup> seigneur de Rimouski	Proche du marchepied de l'autel au milieu de l'église	4 août 1718
Germain Lepage	Père du 1 <sup>er</sup> seigneur	Inconnu	26 février 1723
Marie-Angélique Lepage	Fille du 1 <sup>er</sup> seigneur	Inconnu	2 avril 1729
Marie-Madeleine Gagnon	Épouse du 1 <sup>er</sup> seigneur	Sous son banc	31 janvier 1744
Pierre Lepage	2 <sup>e</sup> seigneur de Rimouski	Sous son banc	8 juillet 1754
Marguerite Lepage	Fille du 1 <sup>er</sup> seigneur	Inconnu	20 janvier 1756
Toussaint Cartier	Ermite	À la grande porte de l'église <sup>b</sup>	30 janvier 1767
Ambroise Rouillard <sup>c</sup>	Récollet	Inconnu	été 1769 <sup>d</sup>

- a À moins d'indication contraire, les renseignements qui figurent dans ce tableau sont tirés des registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Germain de Rimouski.
- b Charles Lepage cité dans: Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G. Delisle, 1873, p. 66.
- c Les registres des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Germain de Rimouski ne font aucune allusion à l'acte de sépulture du père Ambroise Rouillard. Pourtant, dans sa *Chronique de Rimouski*, Charles Guay inclut le nom de ce missionnaire dans sa liste des sépultures qui eurent lieu dans la première église de Rimouski. On peut se demander d'où il tient ce renseignement, puisque lui-même affirme qu'«une lacune de plusieurs années» (*Ibid.*, p. 110, note) dans les registres ne lui permet pas de «constater le jour précis de sa sépulture» (*Ibid.*). C'est sans doute dans les *Notes* sur Rimouski, que Cyprien Tanguay lui avait fournies, qu'il a trouvé cette information. Puisant à même ces fameuses *Notes*, Tanguay avait écrit en 1853 que «six membres de la famille seigneuriale Lepage reposent dans la première chapelle et avec eux le Père Ambroise et l'Hermitte de l'île St Barnabé, Toussaint Cartier» (AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.1. Rapport annuel sur l'état de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, Cyprien Tanguay, curé, 20 octobre 1853).
- d Cyprien Tanguay soutient que le père Rouillard «se noya, en juillet 1769, près le cap à l'Original» (Cyprien Tanguay, *Répertoire du général du Clergé canadien*, 2<sup>e</sup> éd., Montréal, Eusèbe Sénéchal, 1893 p. 100). Il affirme détenir cette information d'un «témoin, bien digne de foi, le vénérable Charles Lepage, décédé en 1846, à l'âge de 93 ans» (*Ibid.*). Comme le corps du père Rouillard a pu être récupéré après plusieurs jours seulement, il est prudent de dire, à l'instar de Charles Guay, que l'inhumation du corps du missionnaire s'est faite «dans l'été de 1769» (Charles Guay, *op. cit.*, p. 110).

La dernière raison qui nous incite à croire que la première église n'était pas seulement une annexe du manoir seigneurial se trouve dans le caractère fondamentalement religieux des premiers habitants de Rimouski. Jean Olivier Briand en témoigne dans la lettre pastorale qu'il signe le 1<sup>er</sup> septembre 1784: «Lorsqu'en 1741 je suis arrivé en Canada [dit-il], on ne parlait que de la piété et de la religion des seigneurs et des habitants de Rimouski»<sup>61</sup>. On peut croire que les premiers Rimouskois n'ont pas tardé à ériger un lieu de culte bien à eux. Trois-Pistoles, selon l'affirmation du père de La Brosse, avait son église depuis près de 80 ans en 1781<sup>62</sup>. D'ailleurs, dans l'aveu et dénombrement de 1723, le seigneur de l'endroit signale la présence d'«une chapelle de colom-bage de vinte [sic] pieds de long»<sup>63</sup>. Trois-Pistoles n'est alors qu'une petite bourgade où le seigneur vit seul avec ses enfants. On peut alors

se demander pourquoi Rimouski, qui compte déjà trois familles en 1701<sup>64</sup>, n'aurait pas eu sa propre chapelle?

#### Bâtisseurs

L'acte du 30 mars 1742 nous indique que la donation de l'église est due au 2<sup>e</sup> seigneur de Rimouski, Pierre Lepage de St-Barnabé. Mais on peut se demander qui est à l'origine de cette construction? Sur ce chapitre, les archives sont muettes. Pour sa part, J.-Edmond Roy soutient que la première église était «dûe [sic] à la libéralité de la famille Lepage»<sup>65</sup>. Ce qui est très possible au demeurant, puisque c'était le devoir du seigneur de faire ériger une chapelle. Mais, de tous les membres de la famille Lepage, c'est Germain Lepage, le père du 1<sup>er</sup> seigneur de Rimouski, qui semble avoir été le véritable promoteur de cette construction. Pour preuve, rappelons que dans son testament il demandait qu'après sa mort l'on porte sa dépouille dans sa chapelle<sup>66</sup>.

D'ailleurs sa maîtrise d'oeuvre dans l'édification de la chapelle correspond tout à fait au souvenir qu'il a laissé, celui d'un homme profondément pieux et vertueux. Pour s'en convaincre, il suffit de lire son acte de sépulture<sup>67</sup> rédigé par le récollet Jean-François de Lestage. Autre signe de sa vertu et sa piété, son appartenance à une confrérie religieuse. Cette information nous est révélée par son testament, dans lequel il déclare vouloir être enseveli dans son habit du tiers ordre<sup>68</sup>. Or le fait d'appartenir à cette confrérie demandait le respect de trois principales obligations: la chasteté, l'humilité et la dévotion aux saintes plaies de Notre-Seigneur<sup>69</sup>. En outre, le tertiaire devait s'engager à pratiquer un certain nombre d'exercices de piété<sup>70</sup>. Un règlement<sup>71</sup> paru en France, en 1671, en énumère quelques-uns comme: l'assistance à la messe quotidienne, la participation à une assemblée mensuelle suivie de la messe à la

paroisse, l'interdiction d'aller au bal et à la comédie, la récitation des prières pour les confrères défunts. Malgré que l'on ne sache pas si ce règlement était en vigueur en Nouvelle-France, on peut croire cependant qu'il s'en inspirait. Mais pour Germain Lepage, la visite peu fréquente du missionnaire et le faible niveau d'avancement de la jeune colonie rimouskoise rendaient difficile l'observation de pareilles règles. Toutefois, à l'instar de l'auteur de la *Chronique de Rimouski*, on peut croire au rôle de suppléance du prêtre que jouait ce vertueux vieillard auprès des Rimouskois, en les rassemblant les dimanches et jours de fêtes, en leur faisant faire des prières en commun, en expliquant le catéchisme à leurs enfants, en ondoyant les nouveau-nés et en disposant les mourants à une sainte mort<sup>72</sup>.

### Épilogue

Nous savons que la première église a dû être abandonnée et interdite au culte avant d'être finalement démolie. Dans un réquisitoire qu'il rédige peu avant septembre 1784, l'abbé Adrien Leclair déclare que les habitants de Rimouski ont été «*avertis plusieurs fois de faire des réparations au presbytère [sic] dont la plus grande partie sert de chapelle [sic] incapable de recevoir les ornements, linges, livres, vases sacrés, etc., [mais] n'en ont rien fait*»<sup>73</sup>. On peut donc en déduire qu'à cette date la première église était déjà désertée et que le missionnaire en était réduit à célébrer les offices dans son presbytère. Cette situation, tout à fait inconvenante et hors du commun, explique sans doute le ton tranchant qu'adopte l'évêque de Québec pour régler la question. Dans une lettre pastorale virulente qu'il signe le 1<sup>er</sup> septembre 1784, il dénonce d'abord l'état d'abandon extrême où on a laissé la chapelle: «*Il y pleut partout, les ornements de l'église s'y perdent: le Sacrement même est exposé aux injures du temps, et on ne s'en met pas en peine*»<sup>74</sup>. Et il conclut par l'aver-

tissement suivant: «*si l'on ne met au plus tôt en bon ordre l'église et le cimetière, [je serai dans l'obligation] de défendre à votre curé de célébrer les saints mystères dans cette mission, [et] d'y laisser le Saint-Sacrement*»<sup>75</sup>.

Dans sa *Chronique de Rimouski*, Charles Guay rapporte que la lettre pastorale de l'évêque de Québec a été lue publiquement<sup>76</sup> le jour de la Saint-Michel (fête traditionnellement célébrée le 29 septembre) 1784. Lecture faite, le missionnaire «*annonça que l'office public ne se ferait plus dans la chapelle*»<sup>77</sup>. Sur le site même de l'édifice condamné, on construisit un nouveau temple inauguré le 18 juillet 1790<sup>78</sup>. Il est donc certain que la première église fut démolie entre 1784 et 1790. Durant l'intervalle, il semble que le cimetière paroissial fut lui aussi frappé d'un interdit. L'auteur de la *Chronique de Rimouski* nous apprend qu'après la publication de la lettre pastorale de l'évêque de Québec, les sépultures «*se firent au nord-est du vieux manoir*»<sup>79</sup>, et ce, jusqu'en 1790, date de l'érection de la seconde église. Quant au presbytère, on présume qu'il a été assez rapidement abandonné pour être remplacé par un nouveau, peut-être au moment même de la construction de la nouvelle église. Quoi qu'il en soit, ce fut certainement avant 1792, puisqu'une requête des habitants de Rimouski à l'effet d'obtenir un prêtre résidant, datée du 30 juillet, nous apprend qu'ils ont bâti un presbytère qui est logeable<sup>80</sup>.

\* \* \*

Il nous est possible d'affirmer qu'il y eut une église à Rimouski, et ce, dès le 13 janvier 1712, comme en fait foi l'acte de sépulture de Jean Augée dit le Basque et que cette église, qui n'était au départ qu'une chapelle seigneuriale, reçut le statut d'église paroissiale par l'acte de donation du seigneur Pierre Lepage de St-Barnabé à la fabrique de Rimouski le 30 mars 1742. À défaut d'un document qui nous permette d'affirmer le contraire, on peut croire que cette église servit au culte jusqu'au 29 septembre 1784,

date à laquelle elle fut tout simplement interdite en raison de sa vétusté. Sans doute démolie peu de temps après, elle fit place à une seconde église inaugurée le 18 juillet 1790. Et durant l'intervalle, les offices religieux furent célébrés dans un local temporaire.

### Notes

1. L'affirmation (généralement admise jusque-là) selon laquelle le manoir de René Lepage était situé sur les bords de la rivière Rimouski (au Brûlé) a été sérieusement mise en doute. Sur ce point, on pourra consulter: Béatrice Chassé, «L'aveu et dénombrement des seigneuries de Rimouski et de Rivière-Métis, 25 août 1724», *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent* (ci-après *RHBSL*), n° 46 (janvier 1995), p. 27.
2. Sur ce point, on pourra consulter: *Ibid.* et *Id.*, «Une seigneurie en bois debout» (*RHBSL*, n° 51 (juin 1997), p. 33). On pourra lire également: Alexandre Gagné, «La seigneurie de Rimouski», *RHBSL*, n° 49 (juin 1996), p. 28.
3. Archives de l'archidiocèse de Rimouski (ci-après AAR), Fonds Archidiocèse de Rimouski, *Registre des Donations et obits qui Sont d'obligation pour L'Église de la paroisse de St Germain autrement de Rimouski fait par L'ordre de monsieur Miniac vicaire général du diocèse de Québec ce vingt deux du mois de février de l'année 1738* (ci-après *Registre des donations*), 1736-1742, 355.106.1. Ce registre semble bien avoir appartenu à la fabrique de Saint-Germain de Rimouski avant d'être déposé aux archives diocésaines à une date antérieure aux années 1940, si l'on en croit un inventaire des archives de l'archidiocèse de Rimouski mis à jour jusqu'à cette date. Composé de six feuillets, ce registre compte quatre actes, dont les trois premiers sont de la même écriture. Le premier est une copie authentique (et certifiée comme telle par le missionnaire Charles Barbel, le 22 février 1738) d'un acte daté du 9 septembre 1736 passé à Québec devant le vicaire général Jean-Pierre de Miniac. Cet acte concerne une donation de deux cents écus à l'église de Rimouski par Nicolas Lepage. Le deuxième acte est, pour sa part, un document authentique daté du 22 février 1738. Il s'agit d'une quittance partielle pour la donation des six cents livres (ou 200 écus) citée précédemment. Il est signé par Pierre Laurent (ou St-Laurent), marguillier en charge, Paul Lepage et le père Charles Barbel. Le troisième acte, daté du 24 août 1739, est lui aussi authentique. Il s'agit d'une quittance totale, signée par Paul Lepage et le père Charles Barbel, à la suite du deuxième versement effectué par

- Nicolas Lepage. Le quatrième et dernier acte concerne la donation à l'église de Rimouski d'une terre de quatre arpents offerte par Pierre Lepage de St-Barnabé le 30 mars 1742.
- Ces documents ont été transcrits dans: Archives de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski (ci-après APSGR), Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, *Documents les plus importants de la Fabrique de la Paroisse de Saint Germain de Rimouski copiés ou recueillis en 1875* (ci-après Documents les plus importants), 1736-1782, p. 1-5, PV.09. Le premier, le deuxième et le quatrième acte ont été publiés. On trouvera la donation du 9 septembre 1736 dans: Charles Guay, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G. Delisle, 1873, p. 102-103; Jacqueline St-Laurent, *Généalogie de la famille Lepage*, Montréal, 1964, p. 41; et Marie-Ange Caron et al., *Mosaïque rimouskoise. Une histoire de Rimouski*, Rimouski, Comité des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 1979, p. 61. L'acte du 22 février 1738 a pour sa part été publié dans: Charles Guay, *op. cit.*, p. 103-104; et Jacqueline St-Laurent, *op. cit.*, p. 41-42. Le dernier acte, daté du 30 mars 1742, a fait l'objet de la plus grande diffusion: Charles Guay, *op. cit.*, p. 104-105; Jacqueline St-Laurent, *op. cit.*, p. 27-28; Marie-Ange Caron et al., *op. cit.*, p. 62; et Gabriel Langlois, *Dossier sur la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, 1701-1987 (histoire religieuse)*, Rimouski, Imprim art, 1988, p. 19. Fait à noter, toutes les transcriptions de ces documents semblent provenir de la *Chronique de Rimouski* de Charles Guay.
4. Interrogé sur ce point, l'archiviste de l'archidiocèse de Québec, l'abbé Armand Gagné, déclare: «le document n'est signalé dans aucun de nos inventaires et il a bien pu subir le sort illustré par le dicton: "Trois déménagements équivalent à un incendie". En 1759, et sur l'ordre de M<sup>re</sup> de Pontbriand, les archives de l'évêché ont été dispersées en divers endroits, dont Trois-Rivières et Montréal, d'où elles tarderont à réintégrer la ville épiscopale» (Lettre de l'abbé Armand Gagné à l'auteur, le 8 mars 2001).
  5. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, Registre des donations, 1736-1742, p. [6], 355.106.1, Acte de donation de Pierre Lepage de St-Barnabé à l'église de Rimouski, 30 mars 1742.
  6. On trouve dans la collection de l'archevêché de Rimouski un petit tableau de sept pouces de hauteur par cinq pouces de largeur, qui rappelle cette fondation de messe, ainsi qu'une autre qui lui est antérieure de six ans. On peut lire sur ce tableau le texte suivant: «Messes de Fondation. Deux messes basses à perpétuité à l'intention de Sieur Nicolas Lepage (1736) – à la charge de la Fabrique. Deux messes basses à perpétuité, pour le repos des âmes des derniers Seigneurs et Dames défunts de la paroisse, fondées par le Sieur Lepage de S<sup>t</sup> Barnabé (1742) – à la charge du Curé». Il sera question de l'origine de la première fondation de messes un peu plus loin. Quant à la deuxième, Charles Guay affirme, dans sa *Chronique de Rimouski*, que cette fondation n'était pas «à la charge du curé, mais bien à la charge de la fabrique, comme le dit l'acte de donation» (Charles Guay, *op. cit.*, p. 105, note).
  7. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, Registre des donations, 1736-1742, p. [6], 355.106.1, Acte de donation de Pierre Lepage de St-Barnabé à l'église de Rimouski, 30 mars 1742.
  8. Archives nationales du Québec – Rimouski (ci-après ANQ-R), Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/7-6. Procès-verbal d'arpentage de la seigneurie de Rimouski, Charles Lefrançois, arpenteur, 20 février 1744 (ce document a été publié dans: Jean-Charles Lefebvre, *La maison Lamontagne de Rimouski-Est*, Rimouski, Comité du patrimoine de la maison Lamontagne inc., 1976, appendice J); AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.1. Procès-verbal d'arpentage de la terre de l'église de Rimouski, Charles Lefrançois, arpenteur, 5 février 1744.
  9. Archives nationales du Québec – Québec (ci-après ANQ-Q), Fonds Cour supérieure, greffe du notaire Alexandre Dumas, microfilm n° M173. Nouveau titre en faveur de la fabrique et paroisse de Saint-Germain de Rimouski par Joseph Drapeau, 28 août 1792.
  10. Charles Guay, *op. cit.*, p. 106, note.
  11. ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/7-6. Procès-verbal d'arpentage de la seigneurie de Rimouski, Charles Lefrançois, arpenteur, 20 février 1744.
  12. Pour Jean-Charles Lefebvre, ce procès-verbal n'apporte aucune précision concernant la situation géographique des terres concédées «puisqu'il est impossible de situer avec exactitude le point de départ de l'énumération» (Jean-Charles Lefebvre, *op. cit.*, p. 9).
  13. Ce cours d'eau est aussi connu sous le nom de *ruisseau du Pont-Rouge* (AAR, Fonds Médard Belzile, *Premières leçons de géographie et d'histoire sur la paroisse de Rimouski*, [Médard Belzile], [1943?], p. 14).
  14. Sur ce point, on pourra consulter: «Nécessité de relier les ponts sur le ruisseau Réhel cet automne», *L'Écho du Bas-Saint-Laurent*, 27 octobre 1961, p. 29.
  15. ANQ-R, Fonds Cour supérieure, greffe du notaire Louis-de-Gonzague Belzile, microfilm no M273/1. *Énoncé des titres des terres et terrains en la ville de Rimouski*, 1933, pagination multiple. Une photocopie de ce document est disponible aux Archives régionales de l'UQAR.
  16. *Ibid.*, p. 1.
  17. Dans les pages liminaires de ce manuscrit, on trouve un plan sommaire des terres de la ville où figurent les principales rues de Rimouski en 1933.
  18. Ignace Plamondon, Plan de la seigneurie de Rimouski, 30 janvier 1778, ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/6-18.
  19. Parmi les personnes que Charles Guay tient à remercier, signalons également: Edmond Langevin, v.g., l'Honorable Ulric-Joseph Tessier, juge, André-Elzéar Gauvreau, régistrateur, et les bibliothécaires du parlement local (Charles Guay, *op. cit.*, p. 11-12).
  20. Charles Guay, *op. cit.*, p. 10.
  21. Mis à part le fichier généalogique conservé dans les archives du séminaire de Québec (qui sont en dépôt au Musée de l'Amérique française), il ne semble pas exister un fonds d'archives propre à Cyprien Tanguay. De plus, le Fonds Charles Guay, conservé aux Archives de l'archidiocèse de Québec, ne contient pas d'exemplaire des fameuses *Notes* sur Rimouski.
  22. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.2. Rapport annuel sur l'état de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, Cyprien Tanguay, curé, 20 octobre 1853.
  23. Charles Lepage est aussi un acteur important de l'histoire locale. C'est lui qui, le matin du 29 janvier 1767 (alors qu'il n'était âgé que de quatorze ans), découvrit le corps inanimé de l'ermite de l'île Saint-Barnabé, Toussaint Cartier. Sur ce point, on pourra consulter: Joseph-Charles Taché «L'île Saint-Barnabé», *Les soirées canadiennes: recueil de littérature nationale*, Québec, Brousseau frères, 1865, vol. 5, p. 356; et Charles Guay, *op. cit.*, p. 83-84.
  24. Charles Guay, *op. cit.*, p. 102.
  25. Cette annexe, érigée du côté ouest du presbytère, servit d'évêché jusqu'en 1903, alors que l'évêché actuel sera inauguré.
  26. AAR, Fonds Médard Belzile, *Premières leçons de géographie et d'histoire sur la paroisse de Rimouski*, [Médard Belzile], [1943?], p. 64.
  27. Charles Guay, *op. cit.*, p. 102.
  28. AAR, Fonds Médard Belzile, *Premières leçons de géographie et d'histoire sur la paroisse de Rimouski*, [Médard Belzile], [1943?], p. 64.
  29. Charles Guay, *op. cit.*, p. 102.
  30. *Ibid.*
  31. Ce presbytère dut subir deux agrandissements successifs après sa construction en 1829. Après en avoir fait son évêché en 1867, M<sup>re</sup> Jean Langevin fit construire une première annexe du côté est, qui lui sert de chapelle. Puis en 1869-1870, il fait ajouter, du côté ouest, une allonge de trois étages. Devenu trop petit, ce bâtiment est laissé à l'usage de la fabrique de Saint-Germain de Rimouski, après qu'on eut érigé l'évêché actuel en 1903. Il est démoli au moment de la construction du presbytère actuel en

- 1920-1921.
32. AAR, Fonds Médard Belzile, *Premières leçons de géographie et d'histoire sur la paroisse de Rimouski*, [Médard Belzile], [1943?], p. 64.
33. Ce monument a d'abord été érigé en face de la cathédrale de Rimouski en 1924, mais afin d'aménager un parc municipal, il fut déménagé sur son site actuel vers 1940.
34. ANQ-Q, Fonds Cour supérieure, greffe du notaire Abel Michon, Banque de données notariales Parchemin. Dépôt d'un contrat de mariage entre Basile Ganié, fils de Alexis Ganié, seigneur de Lafrenaye et de Catherine Clouptié, du Cap St Ignace; et Françoise Pinaux, fille de Jean Pinaux et de Anne Legiasson, de Rimouski, paroisse de St Germain, 15 janvier 1749 (l'acte a été rédigé le 17 janvier 1730).
35. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Documents les plus importants, 1736-1882, p. 1, PV.09. «1<sup>re</sup> chapelle», [avant 1875].
36. L'utilisation de ces *Notes* amène parfois Charles Guay à commettre certains anachronismes tant il semble les copier mot pour mot, comme on peut le voir dans le passage suivant: «*Le quatrième seigneur de Rimouski fut son fils, Germain [ou Louis] Lepage, de St. Germain, mort il y a quelques années, à un âge très-avancé [sic]*» (Charles Guay, *op. cit.*, p. 98). Or, nous savons que Louis Lepage, mieux connu sous le nom de Germain Lepage de St-Germain, est mort le 20 avril 1841 à l'âge de 96 ans. Lorsque Cyprien Tanguay a pris ses *Notes*, vers 1846, il y avait effectivement peu de temps que Louis Lepage était décédé. Mais lorsque Charles Guay écrit sa *Chronique*, en 1873, il y a presque 30 ans qui se sont écoulés depuis le décès du dernier seigneur Lepage. On s'étonne alors qu'il puisse dire qu'il est mort depuis seulement «*quelques années*».
37. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.2. Rapport annuel sur l'état de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, Cyprien Tanguay, curé, 20 octobre 1853.
38. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Germain de Rimouski, vol. 1, 1701-1749, p. 7, R.01.a. Acte de sépulture de Jean Augée dit le Basque, 13 janvier 1712.
39. [Alphonse Fortin], *Fêtes du Centenaire de Rimouski. Album-souvenir. Notes historiques, 1829-1929*, Rimouski, Séraphin Vachon, 1929, p. 21.
40. Utilisant abondamment ce type de sources dans la thèse qu'il consacre aux seigneuries du Bas-Saint-Laurent, Alain Laberge émet pourtant certaines réserves quant à leur précision: «*Les recensements [...] comportent de nombreux défauts. Combien de chiffres ont pu être altérés par des erreurs de copie, par des évaluations trop fortes ou trop faibles? Car, c'est bien là* le problème; les recensements sont surtout des estimations et ne reposent sur aucune enquête approfondie» (Alain Laberge, *Propriété et développement des seigneuries du Bas St-Laurent, 1656-1790*, Toronto, York University, Major Research Paper, York University, History; 514, c1981, p. 73).
41. Le recensement de 1739 déclare deux églises pour les localités de Saint-Barnabé ou Rimouski, Rivière-Trois-Pistoles, L'Isle-Verte, Rivière-du-Loup et L'Islet-du-Portage. En 1730, il n'est fait mention que d'une seule église pour Saint-Barnabé ou Rimouski, Rivière-Trois-Pistoles, L'Isle-Verte, Rivière-du-Loup et L'Islet-du-Portage. Le recensement de 1720 signale également une seule église pour Rimouski, Rivière-Trois-Pistoles et Rivière-du-Loup. Quant à celui de 1712, il indique qu'il n'y a pas d'église à Rivière-du-Loup et Rimouski. Enfin, aucune église n'est également signalé en 1698 sur les territoires de Rivière-du-Loup et du Bic (Archives nationales du Canada, Fonds Archives des colonies, série G1, vol. 461, microfilm n° ZF1-4. Recensements du Canada, 1698-1739).
42. Béatrice Chassé, «L'aveu et dénombrement des seigneuries de Rimouski et de Rivière-Métis, 25 août 1724», *RHBSL*, n° 46 (janvier 1995), p. 27.
43. ANQ-Q, Fonds Intendants, aveux et dénombremments, régime français, cahier no 1, folio 185 verso, microfilm. Aveu et dénombrement de Pierre Lepage de St-Barnabé pour le fief et seigneurie de Rimouski, 25 août 1724. Ce document a été publié dans Jean-Charles Lefebvre, *La maison Lamontagne de Rimouski-Est*, Rimouski, Comité du patrimoine de la maison Lamontagne inc., 1976, appendice 1.
44. Charles Guay, *op. cit.*, p. 101.
45. *Ibid.*
46. *Ibid.*
47. *Ibid.*, p. 102.
48. *Ibid.*
49. *Ibid.*
50. Appuyée en cela par: Alexandre Gagné, «La seigneurie de Rimouski», *RHBSL*, n° 49 (juin 1996), p. 28.
51. On parlera un peu plus loin de la situation géographique du premier manoir.
52. Béatrice Chassé, «L'aveu et dénombrement des seigneuries de Rimouski et de Rivière-Métis», *RHBSL*, n° 46 (janvier 1995), p. 27.
53. *Ibid.*
54. *Id.*, «Une seigneurie en bois debout», *RHBSL*, n° 51 (juin 1997), p. 35.
55. *Ibid.*
56. Cette hypothèse avancée par Béatrice Chassé (*Id.*, «Les résidents de la maison seigneuriale de Rimouski (1696-1735)», *L'Estuaire*, n° 54 (janvier 1999), p. 17) est très plausible, car elle s'appuie sur le témoignage d'un témoin oculaire, celui de Marie-Madeleine Gagnon, l'épouse du 1<sup>er</sup> seigneur de Rimouski, René Lepage. Sur ce point, on pourra consulter: ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/9-1/4. Testament de Marie-Madeleine Gagnon, 20 mai 1735.
57. Béatrice Chassé, «Les résidents de la maison seigneuriale de Rimouski (1696-1735)», *L'Estuaire*, n° 54 (janvier 1999), p. 17.
58. On a longtemps pensé que le premier manoir était situé en bordure de la rivière. En réalité, ce sont les manoirs subséquents qui seront érigés près de là. Dans l'ouvrage qu'il publie à l'occasion du centenaire de Rimouski, Alphonse Fortin écrit que les «*partisans de la vieille tradition [celle d'une première chapelle construite au bord de la rivière] peuvent dire qu'il est invraisemblable que les seigneurs aient fait construire la première église si loin de leur établissement, soit à une douzaine d'arpents à l'est de leur manoir*» ([Alphonse Fortin], *op. cit.*, p. 23). Pour sa part, Romuald-Philippe Sylvain déclare: «*Pour quelles raisons cette chapelle a-t-elle été bâtie à cet endroit plutôt que près de la maison du seigneur Lepage [près de la rivière], je ne saurais le dire*» (Romuald-Philippe Sylvain, «À propos de chapelle», *Le Progrès du Golfe*, 25 septembre 1936, p. 1).
59. Joseph Lepage, «Premiers pas de Rimouski», *Le Prône. Bulletin paroissial. Cathédrale St-Germain de Rimouski*, vol. 5, n° 8 (17 février 1957), p. 6.
60. ANQ-Q, Fonds Cour supérieure, greffe du notaire Nicolas Boisseau, microfilm n° M173. Concession de Pierre Lepage de St-Barnabé à son frère Nicolas Lepage, 24 septembre 1733.
61. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Documents les plus importants, 1736-1882, p. 7-8, PV.09. Lettre pastorale de M<sup>re</sup> Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, aux habitants de Rimouski, leur reprochant des désordres, 1<sup>er</sup> septembre 1784. Il existe une autre copie de ce document dont l'original semble perdu (Archives de l'archidiocèse de Québec (ci-après AAQ), 12 A, Registre des insinuations ecclésiastique, vol. D, folio 26 recto). Cette lettre a fait l'objet d'une large diffusion: Charles Guay, *op. cit.*, p. 112-119; Marie-Ange Caron et al., *op. cit.*, p. 63; et Antonio Lechasseur, «Soumission et dissidence religieuse à Rimouski», *RHBSL*, vol. III, n° 1 (avril 1975), p. 20-21.
62. Jean-Baptiste de La Brosse cité dans: Mathias D'Amours, *Les Trois-Pistoles*, s. l., s. éd., 1946, vol. 1, p. 63, note.
63. ANQ-Q, Fonds Intendants, aveux et dénombremments, régime français, cahier n° 1, folio 4 recto, microfilm. Aveu et dénombrement de Nicolas Riou, propriétaire pour moitié du fief de la Rivière-des-Trois-Pistoles et d'un neuvième de l'autre moitié du dit fief, faisant tant pour lui au dit nom que pour Vincent et Pierre Riou, ses frères, propriétaires chacun d'un tiers et d'un neuvième de l'autre moitié du dit fief, 16 février 1723.
64. Il s'agit de la famille Gosselin, arrivée au cours de cette même année 1701, et des

- familles Lepage et St-Laurent établies depuis 1696 à Rimouski (Charles Guay, *op. cit.*, p. 94).
65. J-Edmond Roy, *Notice historique sur la famille de René de la Voye (Canada)*, Lévis, Imprimerie de l'auteur, 1899, p. 119.
  66. ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/1-2/1. Testament de Germain Lepage, 10 septembre 1713.
  67. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Registre des baptêmes, mariages et sépultures, vol. 1, 1701-1749, p. 26-27, R.01.a. Acte de sépulture de Germain Lepage, 26 février 1723. Ce document a été publié dans : Charles Guay, *op. cit.*, p. 51-52.
  68. ANQ-R, Fonds Ulric-Joseph Tessier, P1/1-2/1. Testament de Germain Lepage, 10 septembre 1713.
  69. Marie-Aimée Cliche, *Les Pratiques de dévotion en Nouvelle-France*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 149.
  70. *Ibid.*
  71. Claude Frassen, *La Règle du Tiers-Ordre de la pénitence, instituée par le Séraphique Patriarche François*, Paris Edmé Couterot, 1671, cité dans: Marie-Aimé Cliche, *op. cit.*, p. 152, note.
  72. Charles Guay, *op. cit.*, p. 51.
  73. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.1. Lettre de l'abbé Jean-Adrien Leclair, [avant septembre 1784].
  74. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Documents les plus importants, 1736-1882, p. 10, PV.09. Lettre pastorale de M<sup>sr</sup> Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, aux habitants de Rimouski, leur reprochant des désordres, 1<sup>er</sup> septembre 1784.
  75. *Ibid.*, p. 11.
  76. Charles Guay affirme que le «*Père Labrosse donna lui-même à la paroisse lecture de cette lettre*» (Charles Guay, *op. cit.*, p. 119). C'est plutôt l'abbé Jean-Adrien Leclerc, puisque le père de La Brosse était mort deux ans auparavant, le 11 avril 1782...
  77. Charles Guay, *op. cit.*, p. 119-120.
  78. APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Germain, vol. 2, 1774-1796, folio [67 recto, ], R.02. Acte de bénédiction de la seconde église de Saint-Germain, 19 juillet 1790. On trouve également une transcription de ce document dans : APSGR, Fonds Fabrique Saint-Germain de Rimouski, Documents les plus importants, 1736-1882, p. 15, PV.09. «*Bénédiction de la 2<sup>ème</sup> chapelle, 1790*», 19 juillet 1790.
  79. Charles Guay, *op. cit.*, p. 120.
  80. AAR, Fonds Archidiocèse de Rimouski, 355.106.1. Requête des habitants de Rimouski à M<sup>sr</sup> Jean-François Hubert, évêque de Québec, lui demandant un prêtre résidant, 30 juillet 1792.